



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

Vingt-sixième session

3-7 octobre 2022

**Informations actualisées sur la stratégie de la FAO en matière de science
et d'innovation**

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Ismahane Elouafi
Scientifique en chef
Tél.: (+39) 06 570 51082
Ismahane.Elouafi@fao.org

(Veuillez adresser une copie à: COFO@fao.org)

I. Contexte

1. La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (la Stratégie) a été approuvée par le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-dixième session, à l'issue d'un processus de consultation inclusif et transparent¹. La Stratégie est un outil qui vise à accélérer la mise en œuvre du Cadre Stratégique 2022-2031 de la FAO, et donc à contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Tous les Membres ont participé à l'élaboration de la Stratégie dans le cadre des sessions formelles des organes directeurs (y compris toutes les conférences régionales tenues en 2022), ainsi que de six consultations informelles. La Stratégie vise à consolider les évolutions récentes qui ont permis de renforcer les activités de la FAO en matière de science et d'innovation grâce à des orientations, une cohérence et une harmonisation à l'échelle de l'Organisation dans le domaine de la science et de l'innovation, l'objectif étant de renforcer les capacités de la FAO de sorte à mieux servir les Membres.

II. Pertinence au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO

3. La science et l'innovation constituent le fondement du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et revêtent un caractère intersectoriel qui présente un intérêt pour l'ensemble du programme de travail de l'Organisation. L'innovation est considérée comme un élément moteur essentiel pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition. L'innovation et la technologie sont deux des quatre accélérateurs du Cadre stratégique qui accroissent le rythme des progrès accomplis et maximisent les efforts menés en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de la concrétisation des *quatre améliorations (en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie)*. Parallèlement, la science sous-tend les quatre accélérateurs (technologies, innovation, données et compléments [gouvernance, capital humain et institutions]). Ainsi, la science et l'innovation sont intégrées à l'ensemble des 20 domaines prioritaires du Programme (DPP)², des accélérateurs, des thèmes transversaux et des initiatives régionales.

III. Recommandations des conférences régionales de la FAO

4. Les conférences régionales se sont félicitées de l'élaboration de la toute première Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, outil essentiel qui contribuera à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031, et ont souligné sa pertinence pour l'ensemble des activités de la FAO compte tenu de son caractère intersectoriel et transversal³. Le processus de consultation transparent et inclusif qui a présidé à l'élaboration de la Stratégie a été salué. En outre, les conférences régionales ont relevé que, si la science et l'innovation étaient cruciales en vue de la transformation des systèmes agroalimentaires, il convenait néanmoins de veiller à ce que, dans le cadre des innovations, les contextes nationaux soient pris en compte et ont souligné qu'il était important de tenir compte des différents contextes et priorités des Membres dans chaque région, y compris les spécificités nationales et locales. Elles ont aussi insisté sur le fait que la science et l'innovation étaient de puissants moteurs de l'amélioration des systèmes agroalimentaires et qu'il fallait accorder une attention particulière aux groupes sous-représentés, notamment les petits producteurs, les peuples autochtones, les femmes et les jeunes.

¹ Rapport de la cent soixante-dixième session du Conseil de la FAO (Rome, 13-17 juin 2022), annexe D. <https://www.fao.org/3/nj485fr/nj485fr.pdf>.

² FAO. 2021. Plan à moyen terme 2022-2025. Rome. <https://www.fao.org/3/ne576fr/ne576fr.pdf>.

³ Les rapports des conférences régionales sont disponibles à l'adresse <https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/fr/>.

IV. Pertinence pour les activités du Comité de forêts

5. Les récentes sessions du Comité des forêts de la FAO ont accordé une grande importance à la science et à l'innovation⁴. Grâce à ses trois piliers et ses neuf résultats escomptés, la Stratégie donne suite aux recommandations du Comité, encourageant la FAO à:
- a. répertorier et promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation numérique en vue de la collecte et de la diffusion de données sur les ressources forestières, leur gestion durable et leur affectation, en particulier de données sur les moyens d'existence et de données socioéconomiques, ainsi que sur les produits forestiers;
 - b. contribuer à un dialogue international bien informé et à des prises de décisions fondées sur des éléments de connaissances factuels sur les forêts et sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, grâce à ses activités en matière de renforcement des capacités et de suivi de la santé des forêts et à ses initiatives de partage de connaissances;
 - c. veiller à ce que les questions liées à l'utilisation des technologies numériques dans le cadre de la planification de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et des activités forestières soient prises en compte dans l'initiative de la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques, de même que les conséquences de ces technologies;
 - d. renforcer la contribution du Congrès forestier mondial à la mise en place d'une interface plus efficace entre la science, les politiques et les investissements dans le secteur forestier;
 - e. aider les pays intéressés à renforcer les efforts visant à recueillir des informations plus détaillées sur la contribution des forêts et des arbres situés en dehors de celles-ci à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et à étudier les possibilités d'accroître cette contribution, notamment par le recours aux savoirs traditionnels;
 - f. fournir aux Membres les outils et les méthodes nécessaires pour produire des preuves plus solides de la contribution des forêts à la conservation de la biodiversité, renforcer la capacité des pays en matière de suivi des résultats obtenus concernant la biodiversité et combler les lacunes existantes au niveau des données;
 - g. aider les pays en vue de renforcer les capacités du secteur privé, des petits agriculteurs et de leurs organisations, y compris les associations de femmes, en matière de mise en œuvre et d'innovation, selon qu'il conviendra.
6. En outre, les activités du Comité sont enracinées dans la science. Dans la Stratégie, l'accent mis sur le renforcement de la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et factuelles aide le Comité à s'acquitter de ses fonctions et donnera l'occasion de renforcer l'interface science-politique.

V. Résumé des principaux éléments de la Stratégie

Vision

7. Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, où le potentiel de la science et de l'innovation est pleinement exploité afin de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux complexes auxquels sont confrontés les systèmes agroalimentaires, ce de manière équitable, inclusive et durable à l'échelle de la planète.

⁴ Rapport de la vingt-cinquième session du Comité des forêts (<https://www.fao.org/3/ne205fr/ne205fr.pdf>), rapport de la vingt-quatrième session du Comité des forêts (<https://www.fao.org/3/MX698FR/mx698fr.pdf>) et rapport de la vingt-troisième session du Comité des forêts (<https://www.fao.org/3/mr526f/mr526f.pdf>).

Objectif

8. Les Membres tirent parti de la science et de l'innovation pour mettre en place des solutions spécifiques au contexte, durables et systémiques en faveur de systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, en vue d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté, et de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Champ d'application

9. La Stratégie porte sur tous les secteurs et domaines liés aux systèmes agroalimentaires, notamment la culture, l'élevage, les forêts, la pêche et l'aquaculture. Il est considéré comme pertinent de faire appel à l'éventail complet des disciplines scientifiques (sciences naturelles, sociales et économiques, par exemple), ainsi que de s'appuyer sur la science de la durabilité, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, pour relever les défis systémiques de manière globale. La FAO reconnaît qu'il est nécessaire d'utiliser les innovations dans toute leur diversité (innovations technologiques, notamment numériques, sociales, politiques, financières et institutionnelles) pour contribuer aux dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité, ainsi que les connaissances des peuples autochtones et des petits producteurs.

Principes directeurs

10. La Stratégie repose sur les principes directeurs suivants: se fonder sur les droits et privilégier la dimension humaine; favoriser l'égalité des genres; se fonder sur des données factuelles; répondre à des besoins; s'inscrire dans une perspective de durabilité; tenir compte des risques; s'appuyer sur des principes éthiques.

Piliers et résultats escomptés

11. La Stratégie repose sur trois piliers:

- a. renforcer la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et factuelles;
- b. soutenir l'innovation et les technologies aux niveaux régional et national;
- c. renforcer les capacités de la FAO de mieux servir ses Membres.

12. Les piliers regroupent les neuf résultats de la stratégie. Les actions menées au titre des piliers seront catalysées par deux facteurs de réussite transversaux: les partenariats porteurs de transformation et les modes de financement novateurs.

Cadre de responsabilités

13. Le suivi de la Stratégie sera pleinement aligné sur les chaînes de résultats fondées sur des liens de cause à effet et les cibles des ODD, conformément au Cadre stratégique 2022-2031, afin de s'assurer que la Stratégie contribue à la concrétisation des objectifs du Cadre stratégique. Les accélérateurs que sont l'innovation et les technologies seront suivis au moyen des indicateurs de performance clés applicables et les activités menées au titre des DDP seront mesurées au regard des indicateurs des ODD les plus pertinents. Les rapports ayant trait à la Stratégie seront présentés en ligne, conformément aux processus institutionnels en vigueur en matière d'établissement de rapports, notamment l'Examen à mi-parcours et le Rapport sur l'exécution du Programme.